

Annexe P
AVIS PUBLICS, COMMUNIQUÉS ET REVUE DE PRESSE



TRAIN DE L'EST

SÉANCES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

L'Agence métropolitaine de transport (AMT) vous invite à découvrir le tracé retenu, le plan d'aménagement des gares ainsi que les différentes étapes de réalisation du Train de l'Est.

Pour permettre au plus grand nombre de citoyens d'échanger avec les représentants de l'AMT et des villes concernées, différents kiosques munis de panneaux seront installés dans la salle. Les visiteurs pourront ainsi circuler à leur rythme, obtenir l'information désirée et émettre leurs commentaires.

Rappelons que le Train de l'Est reliera Mascouche à la Gare Centrale de Montréal en près de 60 minutes et que sa mise en service est prévue pour 2010.

À L'INTENTION DES CITOYENS ET CITOYENNES DE MASCOUCHE



Le samedi 29 mars 2008 de 13 h à 16 h

Le mercredi 2 avril 2008 de 18 h à 21 h

 Salle du conseil, 3038, Chemin Ste-Marie

 Circuits 2,3

À L'INTENTION DES CITOYENS ET CITOYENNES DE TERREBONNE



Le jeudi 10 avril 2008 de 18 h à 21 h

Le samedi 12 avril 2008 de 13 h à 16 h

 Villa des Moulins, 1425, Chemin Gascon

 Circuits 2, 3, 14, 15, 16, 17 et 23

POUR PLUS D'INFORMATIONS

514 287-TRAM (8726)

amt.qc.ca/grandsprojets



Agence métropolitaine de transport



TRAIN DE L'EST

SÉANCES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

L'Agence métropolitaine de transport (AMT) vous invite à découvrir le tracé retenu, le plan d'aménagement des gares ainsi que les différentes étapes de réalisation du Train de l'Est.

Pour permettre au plus grand nombre de citoyens d'échanger avec les représentants de l'AMT et des villes concernées, différents kiosques munis de panneaux seront installés dans la salle. Les visiteurs pourront ainsi circuler à leur rythme, obtenir l'information désirée et émettre leurs commentaires.

Rappelons que le Train de l'Est reliera Mascouche à la Gare Centrale de Montréal en près de 60 minutes et que sa mise en service est prévue pour 2010.

À L'INTENTION DES CITOYENS ET CITOYENNES DE REPENTIGNY



Le lundi 7 avril 2008 de 18 h à 21 h

 Centre récréatif de Repentigny, 740, rue Pontbriand

 Circuit 1

À L'INTENTION DES CITOYENS ET CITOYENNES DE CHARLEMAGNE



Le mercredi 9 avril 2008 de 18 h à 21 h

 Centre communautaire de Charlemagne, 15, rue St-Paul

 Circuits 7, 9 et 10

POUR PLUS D'INFORMATIONS

514 287-TRAM (8726)

amt.qc.ca/grandsprojets





■ RECHERCHE

■ POUR NOUS JOINDRE

■ ACCUEIL



CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LE TRAIN DE L'EST : L'AMT ET LES MUNICIPALITÉS SATISFAITES DES ÉCHANGES AVEC LA POPULATION

Montréal, le 15 avril 2008 – L'Agence métropolitaine de transport (AMT) et les municipalités de Mascouche, Terrebonne, Repentigny et Charlemagne sont satisfaites des échanges avec la population. Entre le 29 mars et le 12 avril dernier, 527 personnes ont participé à l'une des six sessions d'information et de consultation publique organisées par l'AMT.

Les citoyens visitaient à leur rythme les différents kiosques regroupant des plans et des cartes, illustrant les sites des gares, les voies principales d'accès et les prochaines étapes de réalisation. Les représentants de l'AMT, des villes et des organismes de transport collectif étaient présents afin de répondre aux questions.

Prochaines étapes

La synthèse et l'analyse des commentaires des citoyens sont présentement en cours. Ils seront intégrés aux études que l'AMT déposera sous peu au ministère du Développement durable de l'environnement et des Parcs (MDDEP). Le ministère établira ensuite un échéancier pour procéder à l'analyse du projet.

Poursuivre le dialogue avec la population

Pour l'AMT il s'agit d'un deuxième exercice de consultation publique portant sur ce projet. En avril 2005, l'AMT et la Société de transport de Montréal (STM) consultaient la population de Pointe-aux-Trembles et de Rivière-des-Prairies sur les transports collectifs dans l'est de Montréal. Sondés sur leurs attentes et besoins, les participants avaient demandé une amélioration des transports collectifs et 90 % des répondants se disaient favorables au projet du Train de l'Est.

Afin de poursuivre le dialogue, l'AMT invite la population à suivre l'évolution du Train de l'Est et à commenter le projet en téléphonant au (514) 287-TRAM (8726) ou en visitant le site.

Rappelons que le gouvernement du Québec allouait, en 2006, 300 millions de dollars ($\pm 30\%$) pour l'établissement d'une nouvelle ligne de trains desservant l'Est de Montréal et la couronne nord-est de la région métropolitaine.

Projet prioritaire de l'AMT, le Train de l'Est vise à consolider

et à accroître l'usage des transports collectifs en offrant une alternative attrayante à l'automobile aux populations du nord-est et de l'est de l'île de Montréal. Selon l'échéancier actuel, la mise en service du train de l'Est est prévue pour l'automne 2010.

© 1996 - 2003, CONDITIONS D'UTILISATION,
AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT



DERNIÈRES MODIFICATIONS À CETTE PAGE:
02/21/07 09:39



■ RECHERCHE

■ POUR NOUS JOINDRE

■ ACCUEIL



GRÂCE À L'ACQUISITION DE 160 VOITURES À DEUX ÉTAGES : AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DE 70% SUR LE RÉSEAU DE TRAINS DE BANLIEUE

Montréal, le 18 décembre 2007 – L'Agence métropolitaine de transport (AMT) se réjouit que le gouvernement du Québec lui accorde le financement nécessaire à l'acquisition de 160 voitures de trains de banlieue à deux étages, qui rendront possibles d'importantes améliorations de service sur l'ensemble du réseau de la région métropolitaine.

Ces nouvelles voitures permettront d'augmenter l'offre de service de 70 % sur l'ensemble du réseau actuel et de mettre en service la future ligne du Train de l'Est. Il s'agit d'une commande de 30 véhicules à deux étages de type « multiniveaux » pour le Train de l'Est et la levée d'options pour un total de 130 voitures supplémentaires, tel que stipulé dans l'appel de propositions. Cela représente un investissement total de 386 266 045\$*. Il s'agit d'une commande historique, ce projet étant l'investissement le plus important dans l'histoire du train de banlieue au Québec.

« Depuis quelques années, les trains de banlieue sont victimes de leur succès. L'achalandage continue de croître mais la capacité des trains est atteinte et parfois même dépassée. C'est donc un grand jour pour l'AMT, mais particulièrement pour la clientèle des trains de banlieue qui profitera dès l'automne 2009 de ces nouvelles voitures à deux étages modernes, spacieuses et confortables. Je tiens personnellement à remercier les clients des trains de banlieue pour leur patience aujourd'hui récompensée », a mentionné M. Joël Gauthier, président-directeur général de l'AMT.

« Une meilleure offre de service jumelée à un confort bonifié, voilà une formule gagnante qui saura, j'en suis certain, attirer une nouvelle clientèle vers les transports collectifs », a ajouté M. Gauthier.

Accroissement de service et renouvellement de la flotte

Ces 160 nouvelles voitures viendront améliorer la qualité de service en permettant, à terme :

- d'accroître la capacité des trains de banlieue de 70% en période de pointe sur l'ensemble des cinq lignes de trains de banlieue (près de 43 000 déplacements supplémentaires quotidiennement) ;

- de mettre en service le Train de l'Est ;
- de renouveler une partie de la flotte actuelle de trains de banlieue, dont certaines voitures qui se font vieillissantes ;
- d'ajouter des trains supplémentaires.

Des voitures modernes, confortables et adaptées aux personnes à mobilité réduite

À la fine pointe de la technologie, ces nouvelles voitures de type « multiniveaux » offriront un confort amélioré aux clients des trains de banlieue. En effet, chacune des 160 voitures sera équipée de 142 sièges ergonomiques, d'un niveau intermédiaire spacieux entre les deux étages (équipé de bancs), de supports à vélos et d'un système de communication bidirectionnel entre les passagers et l'équipage de train. Chaque train sera équipé d'une toilette biologique, située dans la voiture-loge. Les voitures seront de plus complètement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La mise en service progressive de ces voitures débutera à l'automne 2009. Les voitures seront graduellement mises en service sur la future ligne du Train de l'Est ainsi que sur les cinq lignes existantes (Dorion-Rigaud, Blainville-Saint-Jérôme, Deux-Montagnes, Mont-Saint-Hilaire et Delson-Candiac).

Autres communiqués:

[Communiqué du gouvernement du Québec](#)

[Communiqué de Bombardier](#)

** Le coût est soumis aux fluctuations du prix de l'acier.*




[■ RECHERCHE](#)
[■ POUR NOUS JOINDRE](#)
[■ ACCUEIL](#)


REACTION AU BUDGET DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC : 120,6 MILLIONS DE DOLLARS POUR LES TRAINS DE BANLIEUE

Montréal, le 30 mai 2007 – Suite au dépôt du budget, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) salue la volonté du gouvernement du Québec de favoriser les transports collectifs, notamment par des investissements de 120,6 millions de dollars dans le réseau de trains de banlieue.

120,6 M\$ pour le renouvellement de la flotte de trains de banlieue

L'AMT se réjouit du choix du gouvernement du Québec d'investir 120,6 millions de dollars dans le renouvellement et la modernisation de la flotte de trains de banlieue de la région métropolitaine. L'acquisition de nouvelles voitures à deux étages et de nouvelles locomotives permettra d'augmenter de façon importante la capacité sur l'ensemble du réseau de trains de banlieue de l'AMT, et ainsi de rendre ce choix de transport fort attrayant pour les citoyens.

Train Montréal / Repentigny-Mascouche

Le gouvernement du Québec a de plus confirmé les investissements nécessaires à la mise en place de la nouvelle ligne de trains de banlieue Montréal / Repentigny-Mascouche (train de l'Est). Les études pour l'implantation du projet sont en cours et l'AMT a procédé aux appels de proposition pour l'acquisition du matériel roulant. Rappelons que ce projet permettra chaque matin à 5 500 personnes provenant des secteurs est de Montréal et nord-est de la région métropolitaine de se rendre efficacement et rapidement au centre-ville.





■ RECHERCHE

■ POUR NOUS JOINDRE

■ ACCUEIL



TRAIN DE L'EST : L'AMT SE JOINT A NEW JERSEY TRANSIT POUR LE LANCEMENT D'UN APPEL DE PROPOSITIONS VISANT L'ACQUISITION DE LOCOMOTIVES BI-MODE

Montréal, 14 mai 2007 – L'Agence métropolitaine de transport (AMT) se joint à la New Jersey Transit Corporation (NJT), pour lancer un appel de propositions conjoint afin d'acquérir des locomotives bi-modes, dont cinq serviront au futur train de l'Est (Montréal/Repentigny-Mascouche).

L'appel de propositions, géré par la NJT, vise à atteindre d'importantes économies d'échelle pour les deux partenaires dans l'acquisition de ces locomotives. L'AMT et la NJT souhaitent améliorer et développer leurs services de train de banlieue et cette amélioration passe par l'acquisition de locomotives bi-mode (diesel ou électrique), notamment pour permettre le passage de trains de banlieue sur les lignes électrifiées ou non et notamment en tunnel. Le tracé du train de l'Est prévoit en effet le passage des trains dans le tunnel du Mont-Royal où seules les locomotives électriques sont permises.

Les deux agences sollicitent des propositions auprès des constructeurs intéressés pour la conception, la mise au point, la construction, l'assemblage, l'essai et la livraison de locomotives bi-mode, c'est-à-dire fonctionnant à la fois au diesel ou à l'électricité par caténaire. L'appel de propositions conjoint vise l'acquisition de 31 locomotives, avec options d'achat pour 48 locomotives supplémentaires.

En sollicitant de telles propositions, l'AMT et la NJT ont l'intention de négocier avec l'entreprise retenue pour son expertise, ses capacités et ses propositions techniques et financières, puis de lui accorder deux contrats distincts.

L'information pour les proposants, les devis techniques ainsi que les conditions commerciales sont disponibles au Service d'approvisionnement de la NJT, où les propositions devront être déposées avant le 20 juillet 2007.





TRAIN DE L'EST : APPEL DE PROPOSITIONS POUR L'ACQUISITION DE VOITURES PASSAGERS A DEUX ETAGES

Montréal, 15 février 2007 – L'Agence métropolitaine de transport (AMT) a publié aujourd'hui un appel public de propositions pour l'acquisition de voitures de trains de banlieue. L'appel vise l'acquisition ferme de 30 voitures neuves à deux étages. Ces voitures sont destinées au nouveau corridor Montréal-Repentigny-Mascouche (train de l'Est), à raison de six à huit voitures pour chacune des quatre rames de train qui offriront dix départs quotidiens dans ce corridor.

L'AMT a reçu du ministre des transports du Québec, Michel Després, l'autorisation de principe lui permettant de procéder à cet appel de propositions. L'adjudication de ce contrat est prévue au début de l'automne 2007, après analyse des propositions et autorisation finale du ministre des Transports.

« L'acquisition de ce matériel roulant est l'une des étapes importantes du projet du train de l'Est », a commenté le président-directeur général de l'AMT, Joël Gauthier. « Cette étape rapproche un peu plus les gens de l'Est de Montréal et du Nord-Est de la région de leur service de train de banlieue puisque nous respectons les échéanciers conformément à l'annonce du 17 mars dernier », a pour sa part indiqué le ministre des Transports.

Options

L'appel de propositions lancé aujourd'hui prévoit par ailleurs l'exercice éventuel d'options par l'Agence pour l'acquisition de lots de voitures supplémentaires destinées à remplacer du matériel roulant arrivé en fin de vie utile et à accroître la capacité sur les lignes existantes. La livraison de ces voitures supplémentaires pourrait s'étaler de 2008 à 2012-2013.

« En demandant de pouvoir exercer des options dans le cadre de cet appel de propositions, nous visons à réaliser de possibles économies sur des achats futurs de matériel roulant destiné à l'ensemble du réseau. Ces options ne comportent cependant, à ce stade-ci, aucune obligation de notre part », a indiqué M. Gauthier.

Conformément à la loi, l'AMT devra obtenir, à chaque étape, l'autorisation budgétaire du ministre des transports avant d'exercer ces options.





■ RECHERCHE

■ POUR NOUS JOINDRE

■ ACCUEIL



LIGNE MONTRÉAL / REPENTIGNY – MASCOUCHE : L'AMT dévoile le site de la future gare Saint- Jean-Baptiste dans l'arrondissement de Rivière- des-Prairies—pointe-aux-Trembles

(Montréal, le 18 décembre 2006) – Le président-directeur général de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), M. Joël Gauthier, a dévoilé aujourd'hui, en présence du député de LaFontaine, M. Tony Tomassi, et du maire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, M. Cosmo Maciocia, le site officiel de la future gare Saint Jean-Baptiste, qui sera située sur la ligne Montréal/Repentigny—Mascouche. Cette gare sera sise à proximité du croisement des boulevards Maurice-Duplessis et Saint-Jean-Baptiste, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles. L'annonce fait suite à l'adoption, le 5 décembre dernier, d'une résolution du conseil d'arrondissement désignant l'emplacement de la gare.

« L'AMT est particulièrement fière de contribuer à faciliter l'accès au futur train pour les citoyens de l'arrondissement Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles. Une fois à bord, il est prévu que les passagers effectuent efficacement le trajet entre la gare Saint-Jean-Baptiste et la gare Centrale, au centre-ville, soit en quelque 33 minutes », a mentionné le président-directeur général de l'AMT, M. Joël Gauthier.

« La désignation officielle de l'emplacement de la future gare Saint-Jean-Baptiste marque un pas dans la bonne direction pour la réalisation de ce train souhaité depuis si longtemps. Cette annonce signifie que le gouvernement du Québec respecte son engagement d'offrir aux résidents de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles et plus globalement, aux Montréalais, une alternative de transport fiable et efficace dans l'est de l'île », a pour sa part déclaré le député de LaFontaine, M. Tony Tomassi.

« Nous sommes heureux d'avoir franchi cette étape importante. Pour le bénéfice de nos concitoyens de ce secteur de Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles, l'emplacement situé aux limites de zones résidentielle et industrielle a été soigneusement choisi pour desservir tant les résidents que les travailleurs des industries situées en périphérie », a déclaré le maire de l'arrondissement, M. Cosmo Maciocia.

L'AMT prévoit aménager un stationnement incitatif de quelque 350 places à proximité de la gare Saint-Jean-Baptiste. Le futur train devrait s'arrêter à cette gare à cinq reprises le matin et en fin d'après-midi et ce, du lundi au vendredi. Il effectuera également un aller-retour sur l'heure

du midi et en fin de soirée.

Dans le cadre du projet de ligne Montréal / Repentigny – Mascouche, trois gares sont prévues dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles. La gare Saint-Jean-Baptiste représente, par ailleurs, l'une des onze nouvelles gares que l'AMT projette de construire dans l'est de l'île et en banlieue nord-est. La mise en service de la ligne Montréal / Repentigny – Mascouche est actuellement prévue pour l'année 2009.

© 1996 - 2003, CONDITIONS D'UTILISATION,
AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT



DERNIÈRES MODIFICATIONS À CETTE PAGE:
02/21/07 09:39



■ RECHERCHE

■ POUR NOUS JOINDRE

■ ACCUEIL



Train de l'Est : Le ministre des Transports réagit aux propos du député de Masson

(Québec, le 13 décembre 2006) – Le ministre des Transports, Michel Després, a tenu à remettre les pendules à l'heure et à rassurer la population après que le député de Masson, Luc Thériault, ait faussement laissé croire, plus tôt aujourd'hui à l'Assemblée nationale, que le ministère avait approuvé, pour le train de l'Est, un tracé présentant des risques pour la sécurité des passagers parce que passant à proximité d'une usine de fabrication de munitions.

« Le gouvernement a mandaté l'Agence métropolitaine de transport (AMT) pour établir une ligne de train de banlieue desservant l'Est de Montréal et se prolongeant dans le corridor Repentigny-Mascouche. Dans le cadre du cheminement normal du projet, et comme il se doit, différentes options de tracés sont étudiées par l'AMT en étroite collaboration avec le ministère. Ces tracés font l'objet de toutes les études prévues en de telles circonstances, et feront aussi l'objet d'une étude d'impact complète et de consultations afin de déterminer le tracé optimal. Évidemment, tous les éléments qui pourraient concerner la sécurité des personnes sont pris en compte dans de telles études », a indiqué le ministre. Le ministre a aussi tenu à indiquer que les contraintes imposées par l'existence de cette usine dans le secteur Le Gardeur sont bien connues de tous les intervenants du projet et du milieu et que les propos du député n'apportent, en ce sens, aucune information nouvelle.

« Il est pour le moins surprenant de voir le député de Masson s'agiter et faire peur inutilement à la population. Ce projet suivra son cours tel que prévu, selon un processus de réalisation rigoureux, inspiré des meilleures pratiques en gestion de grands projets, afin de ne pas répéter des dérapages comme ceux du projet Gaspésia ou du prolongement du métro vers Laval », a conclu le ministre.





■ RECHERCHE

■ POUR NOUS JOINDRE

■ ACCUEIL



LE TRAIN DE L'EST : UN PROJET STRUCTURANT POUR LA COURONNE NORD-EST DE LA REGION METROPOLITAINE

Montréal, le 3 avril 2006 – L'Agence métropolitaine de transport (AMT) est heureuse de travailler de concert avec les intervenants et les élus de la couronne nord-est de la région métropolitaine dans le cadre du projet fort attendu de train de banlieue Montréal/Repentigny-Mascouche. « Ce projet structurant permettra aux citoyens de Lanaudière de profiter d'un service de transport collectif performant et moderne offrant des temps de parcours fort avantageux », a déclaré M. Joël Gauthier, président-directeur général de l'AMT.

Une meilleure accessibilité

Le train permettra d'améliorer l'accessibilité vers le centre-ville et les destinations d'emploi de l'Est de l'île de Montréal. Ainsi, Le centre-ville se trouvera dorénavant à 61 minutes de Mascouche, 58 minutes de Terrebonne, 49 minutes de Repentigny et 45 minutes de Charlemagne. Outre un accès direct au centre-ville, cette nouvelle ligne offrira une correspondance vers la ligne 2 du métro à la station Sauvé et à la Gare centrale.

Selon les études de marché de l'AMT, au moins 5 500 personnes emprunteront ce service à chaque matin à l'heure de pointe, dont environ 1 600 provenant du territoire de la couronne nord-est.

Cinq départs seront offerts en période de pointe du matin et du soir. L'AMT emploiera cinq locomotives neuves de type bi-mode, ainsi que 30 voitures neuves à deux étages. Les stationnements des gares seront aménagés de façon permanente.

La ligne de train Montréal/Repentigny-Mascouche sera d'une longueur totale de 51 km. Un tronçon de 12 km de voie ferrée sera construit entre Mascouche et Repentigny et le reste du trajet se fera en empruntant la voie existante du Canadien national, incluant un passage dans le tunnel sous le Mont-Royal.

Des gares bien équipées intégrant les services de transport existants

La ligne comprendra 14 gares, dont quatre seront situées dans la région de Lanaudière. « Toutes les gares en territoire lanauchois seront aménagées de façon à maximiser l'espace de stationnement gratuit ainsi que les services aux clients du transport collectif. Elles bénéficieront toutes d'une intermodalité efficace avec les services des CIT par l'ajout de boucles d'autobus. », déclarait M. Gauthier.

La gare Mascouche, située en bout de ligne, offrira 500 cases de stationnement et sera équipée d'un site de garage pour les trains. La gare Terrebonne, située dans l'emprise de l'autoroute 640, offrira aussi 500 cases de stationnement gratuites. Les gares Le Gardeur/Repentigny et Charlemagne seront équipées d'un stationnement incitatif de 360 cases chacune.

Les clients de ces quatre gares bénéficieront bien entendu des équipements réguliers offerts dans le réseau de trains de banlieue de l'AMT : distributrices automatiques de titres de transport, éclairage, aménagement paysager, caméras de surveillances, supports à vélos, etc.

Les gares de la ligne Montréal/Repentigny-Mascouche ont déjà fait l'objet d'études de concepts mais les emplacements définitifs ne sont pas encore connus. Les études d'avant-projet ainsi que les discussions avec les municipalités concernées qui auront lieu au cours des prochains mois permettront d'établir les sites finaux.

Vaste consensus

Le projet de ligne de train de l'Est a fait l'objet d'un très large consensus dans la région au cours de la dernière année. Il a reçu l'aval des groupes de citoyens, des groupes environnementaux, des organismes de promotion du transport collectif, des chambres de commerce et des élus de tous les paliers de gouvernement. « Au cours des deux dernières années, l'AMT a réussi à établir un large consensus autour de ce projet. Nous tenons à remercier tous les intervenants qui ont travaillé très fort avec nous pour assurer la naissance du train Montréal/Repentigny-Mascouche », a ajouté Joël Gauthier.

Coûts et échéancier

Les coûts d'immobilisations de ce projet sont estimés à près de 300 M\$ et les travaux pourraient durer entre 24 et 36 mois. La prochaine étape consiste en la finalisation des études incluant : les plans et devis, les études de gares, les études pour les infrastructures ferroviaires, les études d'impacts ainsi que les devis de performance pour le matériel roulant. Ces études seront réalisées au cours de l'année 2006 et permettront de préparer les plans et devis.





■ RECHERCHE

■ POUR NOUS JOINDRE

■ ACCUEIL



ANNONCE DU TRAIN DE L'EST : LE PLUS GRAND PROJET DE DEVELOPPEMENT EN TRANSPORT COLLECTIF DES DERNIERES ANNEES.

Montréal, le 17 mars 2006 – L'Agence métropolitaine de transport se réjouit de l'annonce faite aujourd'hui par le gouvernement du Québec d'investir près de 300 millions de dollars dans l'établissement d'une nouvelle ligne de trains de banlieue desservant l'Est de Montréal et la couronne Nord-Est de la région métropolitaine. « Ce train de banlieue constitue le plus grand projet de développement en transport en commun depuis 1998 », déclarait M. Joël Gauthier président-directeur général de l'AMT.

Un projet structurant

La future ligne de train de l'Est offrira un élément structurant pour la région métropolitaine, et plus particulièrement pour les résidents de l'Est de l'île, du bout de l'île et de la couronne nord-est (Repentigny, Terrebonne et Mascouche).

Ce projet permettra d'améliorer l'accessibilité non seulement vers le centre-ville, mais également vers toutes les destinations d'emploi de l'Est de l'île, par le biais d'une intermodalité avec le réseau d'autobus de la STM, contribuant ainsi à l'essor économique de la région.

D'une longueur totale de 51 km, cette ligne empruntera un nouveau tronçon ferroviaire entre Mascouche et Le Gardeur/Repentigny, pour ensuite emprunter la voie ferrée du CN passant par le nord est de Montréal et rejoindre la ligne Montréal/Deux Montagnes, menant au centre-ville par le tunnel sous le Mont-Royal.

Le train de l'Est comprendra 14 gares dont 11 seront nouvellement construites. Le centre-ville se trouvera dorénavant à 61 min. de Mascouche, 58 min. de Terrebonne, 49 min. de Repentigny, 39 min. de Pointe-aux-Trembles, à 33 min. de Rivière-des-Prairies, à 25 min. de Saint-Léonard, à 21 min. de Pie-IX, à 16 min. de Sauvé et à 13 min. de L'Acadie.

Cette nouvelle ligne offrira une correspondance vers la ligne 2 du métro à la station Sauvé et à la Gare Centrale.

Achalandage

Selon les études de marché de l'AMT, au moins 5 500 personnes emprunteront ce service à chaque matin à l'heure de pointe, dont 70 % provenant du territoire de Montréal et 30 % de la couronne nord-est.

« On constate avec satisfaction l'engouement que suscitent les trains de banlieue auprès des résidents des couronnes métropolitaines. Ce mode de transport est celui qui contribue le plus à l'accroissement de l'achalandage des transports en commun de la région métropolitaine des dernières années. Ce potentiel fera de cette ligne de trains de banlieue l'une des plus prometteuses dans la région métropolitaine », déclarait Joël Gauthier.

Cinq départs seront offerts en période de pointe du matin et du soir. L'AMT emploiera cinq locomotives neuves de type bi-mode, ainsi que 30 voitures neuves à deux étages. Les stationnements des gares seront aménagés de façon permanente.

Vaste consensus

Le projet de ligne de trains de l'Est a fait l'objet d'un très large consensus dans la région au cours de la dernière année. Il a reçu l'aval des groupes de citoyens, des groupes environnementaux, des organismes de promotion du transport collectif, des chambres de commerce et des élus de tous les paliers de gouvernement. « Au cours des deux dernières années, l'AMT s'est employée à créer un large consensus autour de ce projet que tous ont reconnu comme plus performant pour leur communauté. Nous tenons à remercier tous les intervenants qui ont travaillé très fort avec nous pour assurer la naissance du train de l'Est », a ajouté Joël Gauthier.

Coûts et échéancier

Les coûts d'immobilisations de ce projet sont estimés à près de 300 M\$ (\pm 30 % de précision). Les travaux pourraient durer entre 24 et 36 mois. La prochaine étape consiste en la finalisation des études incluant : les plans et devis, les études de gares, les études pour les infrastructures ferroviaires, les études d'impacts ainsi que les devis de performance pour le matériel roulant. Ces études seront réalisées au cours de l'année 2006 et permettront de préparer les plans et devis.





■ RECHERCHE

■ POUR NOUS JOINDRE

■ ACCUEIL



PLUS DE 1000 PERSONNES SE DÉPLACENT POUR LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE TRANSPORT COLLECTIF DANS L'EXTRÊME-EST DE MONTRÉAL

Montréal, le 14 avril 2005 – Les deux journées d'information et de consultation sur le transport collectif dans l'Extrême-Est de Montréal, tenues le lundi 11 avril à Pointe-aux-Trembles et le mardi 12 avril à Rivière-des-Prairies, ont connu un grand succès de participation. Au cours de ces deux journées, près de 1000 personnes sont venues s'informer et transmettre leurs commentaires et préoccupations à la Société de transport de Montréal (STM) et à l'Agence métropolitaine de transport (AMT) concernant l'organisation du transport collectif dans leur région.

L'objectif

Ces journées de consultation avaient pour objectif de présenter les nouveaux projets de transport collectif (train de banlieue de l'Est, desserte d'autobus, etc.) ainsi que les améliorations possibles aux services existants dans l'extrémité Est de l'île de Montréal.

Mme Léger, M. Tomassi, M. Maciocia, des représentants de la STM, de l'AMT ainsi que du Centre de gestion des déplacements de l'Est, étaient présents pour accueillir les citoyens désireux de faire connaître leurs opinions et préoccupations sur la desserte actuelle et future en transport collectif.

Par ailleurs, la STM et l'AMT se sont engagées à transmettre aux élus d'ici la fin du mois de mai les résultats analysés de la consultation publique.

Une initiative des élus

Cette consultation publique et les pistes d'amélioration de la desserte en transport collectif dans l'Extrême-Est de Montréal faisaient suite à une demande de la députée de Pointe-aux-Trembles, madame Nicole Léger, du député de LaFontaine, monsieur Tony Tomassi, et du maire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, monsieur Cosmo Maciocia.



Consultations publiques sur le train de l'est

L'AMT et les municipalités satisfaites des échanges avec la population

Article mis en ligne le 24 avril 2008 à 10:59

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

L'Agence métropolitaine de transport (AMT) et les municipalités de Mascouche, Terrebonne, Repentigny et Charlemagne sont satisfaites des échanges avec la population. Entre le 29 mars et le 12 avril dernier, 527 personnes ont participé à l'une des six sessions d'information et de consultation publique organisées par l'AMT.

Prochaines étapes

La synthèse et l'analyse des commentaires des citoyens sont présentement en cours. Ils seront intégrés aux études que l'AMT déposera sous peu au ministère du Développement durable de l'environnement et des Parcs (MDDEP). Le ministère établira ensuite un échéancier pour procéder à l'analyse du projet.

Poursuivre le dialogue avec la population

Afin de poursuivre le dialogue, l'AMT invite la population à suivre l'évolution du Train de l'Est et à commenter le projet en téléphonant au 514 287-TRAM (8726) ou en visitant le site www.amt.qc.ca

Rappelons que le gouvernement du Québec allouait, en 2006, 300 millions de dollars ($\pm 30\%$) pour l'établissement d'une nouvelle ligne de trains desservant l'Est de Montréal et la couronne nord-est de la région métropolitaine. Selon l'échéancier actuel, la mise en service du train de l'Est est prévue pour l'automne 2010.

Après Mascouche, le projet du train passe à Terrebonne

par Diane Legault

[Voir tous les articles de Diane Legault](#)

Article mis en ligne le 19 avril 2008 à 16:29

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Après Mascouche, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) a tenu deux autres séances d'information sur le projet du Train de l'Est à Terrebonne, les 10 et 12 avril derniers. Les citoyens présents ont pu à leur tour connaître les détails du projet du train de banlieue prévu finalement pour l'automne 2010. Plusieurs décideurs étaient présents. On reconnaît ici Paul Asselin, conseiller municipal, Jean-Marc Robitaille, maire de Terrebonne, Jean Hardy de l'AMT, Michel Lefebvre, conseiller municipal et Renaud Thibault devant l'aménagement proposé de la gare de Terrebonne, dans l'est du secteur Lachenaie.



L'AMT à Charlemagne



par **Véronique Bérubé**

[Voir tous les articles de Véronique Bérubé](#)

Article mis en ligne le 14 avril 2008 à 14:33

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

L'équipe de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) était de passage le mercredi 9 avril dernier au Centre communautaire de Charlemagne afin de présenter le projet du Train de l'Est aux résidents de la municipalité. Le maire Normand Grenier et le président de l'AMT, Joël Gauthier, étaient également sur les lieux afin de rencontrer les citoyens. Voici quelques clichés de Roger Lacoste.



Photo: Roger Lacoste

Le train fera son entrée en gare à l'automne 2010

La patience des futurs usagers du train de banlieue sera à nouveau un peu mise à mal. En effet, au sortir de la séance d'information tenue à Mascouche le samedi 29 mars, «Le Vaillant de la Rive» a appris en primeur que c'est désormais à l'automne 2010 que le Train de l'Est devrait faire son entrée en gare.



Si les délais sont un peu plus longs – on parlait du printemps/été 2010 il y a quelques semaines –, le train sera ultra-moderne et répondra aux plus hauts standards de confort et de rapidité possibles.

Une chose est certaine, les milliers de futurs usagers n'ont pas à s'inquiéter, le train est bel et bien sur les rails.

Le président est formel : le train est là pour rester

Le 29 mars, le président de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), Joël Gauthier, était sur place avec toute son équipe pour expliquer le projet, au grand plaisir des centaines de visiteurs venus s'enquérir de cette initiative, dont les premiers balbutiements auront près de 20 ans quand les premiers passagers mon-

teront en voiture en 2010.

En entrevue avec «Le Vaillant de la Rive», M. Gauthier a assuré les citoyens de la réalisation du projet : «La patience des citoyens sera récompensée, car le train est bel et bien sur les rails. Il n'est pas question de reculer. Les citoyens du sud de Lanaudière et de l'est de Montréal auront droit à un train extraordinaire. Tout sera neuf, des rails aux voitures en passant par les locomotives», de lancer avec fierté Joël Gauthier.

D'une valeur de 300 M\$, l'appel d'offres remporté par Bombardier dotera l'AMT et le Train de l'Est de 160 voitures modernes et répondant à de hauts standards de confort (voir encadré). De celles-ci, 30 serviront sur le circuit Mascouche-Montréal.

Quant aux locomotives, le Train de l'Est fonctionnera à l'électricité, mais aussi au diesel dans un pourcentage de 20 % de biocarburant et 80 % de pétrocarburant.

Afin de réaliser des économies d'échelle, l'AMT s'est alliée à la New Jersey Transit Corporation (NJT). Deuxième plus important exploitant de trains de banlieue en Amérique du Nord, la NJT a besoin du même genre de locomotives que l'AMT. Les 31 locomotives bimodes (26 pour la NJT et 5 pour l'AMT) devraient être commandées au printemps 2008, et le contrat de base permettra au besoin



Le Train de l'Est fera son arrivée à l'automne 2010.

une commande supplémentaire.

La ligne du CP en mauvais état

Interrogé sur le tracé du Train de l'Est qui passe par Repentigny, le président a mentionné qu'il s'agissait, et de loin, de la meilleure solution : «La ligne du CP qui permettait de relier Mascouche à la gare Lucien-Lallier prolongeait le circuit de 20 minutes. De plus, le rail est en très mauvais état et il aurait fallu le refaire au complet. Le projet actuel fait en sorte que nous disposerons de cinq départs à

l'heure de pointe contre trois dans le projet initial Mascouche/Gare Lucien-Lallier. De plus, l'AMT est entièrement propriétaire du nouveau tracé au centre de la 640, ce qui comporte plusieurs avantages, dont celui de ne pas à avoir à partager les voies avec un autre transporteur», notera le président.

À Repentigny et Charlemagne, l'AMT installera un double rail pour différencier

Suite à la page suivante

Environnement : c'est le beau fixe



Le président de l'AMT, Joël Gauthier, en présence de notre journaliste Gilles Bordonado et du maire Richard Marcotte, lors du passage de l'AMT à Mascouche. (Photo : collaboration spéciale de Jacques Beauchemin)

Parmi les prochaines étapes de la construction du tronçon Mascouche/Repentigny du Train de l'Est, la question environnementale sera cruciale. L'Agence métropolitaine de transport (AMT) pose cependant tous les gestes nécessaires pour que la réalisation du projet se passe le plus harmonieusement possible.

GILLES BORDONADO

SIMON DESSUREAULT

Une consultation essentielle

«On veut consulter les citoyens pour prendre en note leurs préoccupations dans le but de voir s'il y a des éléments qu'on aurait oubliés, affirme Jean Hardy, directeur de projet à l'AMT. C'est une étape essentielle avant de déposer les documents au ministère de l'Environnement du Québec.»

«Les gens de Mascouche sont venus par curiosité et enthousiasme, explique M. Hardy. On sait qu'à Charlemagne et Repentigny, il y a des craintes liées au bruit, car ces villes ont des quartiers résidentiels de part et d'autre de la voie ferrée.»

Il est bien vu de prendre le pouls de la population pour le promoteur d'un tel projet. «On va transcrire dans notre rapport les enjeux soulevés par les citoyens, ajoute-t-il. On s'attend à recevoir la certification de réalisation à la fin de l'année, si tout va bien.»

BAPE si nécessaire

Entre-temps, l'AMT a monté le projet pour éviter de perturber l'environnement. Ainsi, le nouveau circuit ne touchera pas aux marécages situés au nord de l'autoroute 640, aux limites de Lachenaie et Charlemagne. Il sera éloigné de plusieurs centaines de mètres de l'usine SNC-Tec, fabricant d'explosifs à Le Gardeur. Des tests de vibrations ont été réalisés, et tout est dans les normes. De plus, SNC-Tec est déjà dotée d'équipements pour éviter que les vibrations n'affectent sa production. Sur la 640, une clôture anti-éblouissement sera ajoutée pour éviter de nuire aux automobilistes. Les phares du train pourraient être abaissés de moitié également.

Le projet sera soumis au processus d'évaluation et d'examen d'impacts environnementaux du gouvernement du Québec. Au cours de cette démarche, le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) pourrait exiger la tenue d'audiences publiques.

L'AMT travaille afin d'obtenir toutes les autorisations du BAPE. «On dépose en avril tous les documents au ministère de l'Environnement du Québec, mentionne M. Hardy. Ils vont dire si c'est recevable ou non. Si c'est positif, il va y avoir des séances de consultation du BAPE au mois d'août et on (AMT) sera là pour répondre à leurs questions.»

Consultations

Deux séances de consultation se dérouleront dans la MRC L'Assomption, une première lundi à Repentigny et une ce soir, mercredi 9 avril, au Centre communautaire de Charlemagne, 15, rue St-Paul, de 18 h 30 à 21 h 00.

Repentigny et Charlemagne voient à partager la facture avec Mascouche et Terrebonne, mais aussi avec la Ville de Montréal. «Les villes réalisent ainsi des économies de coûts substantielles», précise-t-il.

Les environs des gares offriront un attrait notable aux investisseurs, et la Ville de Repentigny entend d'ailleurs en profiter (voir autres articles).

Une construction rapide

Sur le plan technique, le projet semble

Quelques mots sur les voitures



- 1- Solides, modernes, confortables, ces voitures-passagers sont en acier inoxydable.
- 2- Les voitures à deux étages offrent jusqu'à 30 % plus de places assises que les voitures traditionnelles à un seul niveau. Chacune comptera 142 sièges ergonomiques et pourra accueillir jusqu'à 200 personnes.
- 3- Elles seront dotées de supports à vélos.
- 4- Chaque train sera équipé d'une toilette biologique, située dans la voiture-loge.
- 5- Les voitures seront équipées d'un système de communication audiovisuel pour les passagers permettant, entre autres, d'effectuer des annonces automatiques déclenchées par la technologie GPS (prochaine station, destination finale, etc.) et pour informer les passagers en cas d'urgence. Également, la voiture est munie d'un interphone bidirectionnel reliant les passagers aux membres de l'équipage.
- 6- Les voitures, comme les toilettes, seront complètement accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- 7- Elles offriront moins de perturbations dans les zones assises des passagers grâce à de grandes portes latérales situées au niveau intermédiaire. Ces portes permettent également un accès facile aux gares à quais hauts et à quais bas.
- 8- Les locomotives seront bimodes (diesel et électricité) et déploieront une vitesse de 135 km/h sur les rails.

Le train en chiffres

- 2** Sur l'achalandage
Les voitures de passagers auront deux étages.
- 5** Le nombre de départs à l'heure de pointe est de cinq pour le nouveau Train de l'Est, ce qui veut dire que l'Agence métropolitaine de transport (AMT) achètera cinq locomotives bimodes pour satisfaire aux besoins. Les locomotives seront bimodes pour un usage diesel sur la plus grande partie du circuit et électrique dans le tunnel sous le mont Royal.
- 20** Chaque départ comprendra 20 voitures de passagers.
- 5 500** Pas moins de 5 500 personnes pourront emprunter le Train de l'Est, matin et soir.
- 49** Sur les délais
Il faudra tout juste 49 minutes pour se rendre de la gare de Repentigny (Le Gardeur) à la Gare centrale et au centre-ville de Montréal. De la gare de Charlemagne, on gagnera 3 minutes supplémentaires.
- 2010** C'est à l'automne 2010 que le nouveau train sera sur les rails et qu'il accueillera ses premiers passagers.
- 2** Sur le réseau
Ce sont deux rails qui seront construits dans le secteur Repentigny et Charlemagne, un pour l'AMT et le transport des passagers et un pour le CN et le transport de marchandises.
- 11** Il faudra construire un total de 11 gares pour compléter le Train de l'Est. La portion montréalaise du tracé prévoit l'érection de 7 gares, tandis que la construction du nouveau tronçon comprend l'établissement de 4 nouvelles gares (Mascouche, Terrebonne, Repentigny et Charlemagne).
- 12** Le nouveau tronçon ferroviaire pour lier Mascouche à Repentigny est d'une longueur de 12 km.
- 32** Des 160 voitures commandées par l'AMT, 32 iront au futur Train de l'Est (Ligne Montréal/Repentigny-Mascouche). Les 128 autres seront réparties dans les 5 circuits de train existants.
- 52** Le Train de l'Est sera d'une longueur de près de 52 km. Ce nouveau lien offrira des correspondances vers la ligne 2 (orange) du métro aux stations Sauvé et Bonaventure (Gare centrale).
- 133** Sur les coûts
Actuellement, il en coûte 133 \$ par mois pour la TRAM 5 à prix régulier, achetée par les résidents de Repentigny (habitant au sud du boulevard Brien) et de Charlemagne. Les Repentinois habitant au nord du boulevard Brien doivent payer 159 \$ pour la TRAM 6. Les résidents de L'Assomption et Saint-Sulpice doivent payer 185 \$ pour la TRAM 7.
- 300 000 000** L'enveloppe budgétaire annoncée pour la réalisation du Train de l'Est est de 300 M\$, avec un degré de précision de 30 %. Le ministère des Transports du Québec en finance 75 % et l'AMT assume 25 % des frais de réalisation.

Suite de la page précédente

les usages du train de banlieue et de transport ferroviaire.

Un apport économique appréciable

M. Gauthier souligne qu'outre le fait de permettre aux résidents de la région de se rendre rapidement à Montréal, le train de banlieue représentera un nouvel atout économique pour les villes qu'il traverse.

Le président de l'AMT ajoute qu'en misant sur le Train de l'Est, les villes de Re-

pentigny et Charlemagne voient à partager la facture avec Mascouche et Terrebonne, mais aussi avec la Ville de Montréal. «Les villes réalisent ainsi des économies de coûts substantielles», précise-t-il.

Les environs des gares offriront un attrait notable aux investisseurs, et la Ville de Repentigny entend d'ailleurs en profiter (voir autres articles).

Sur le plan technique, le projet semble

fort bien pensé. Pour mener le rail de la gare de Mascouche au terre-plein central de la 640, un simple viaduc suffira en surbaissant légèrement les voies de la 640 en direction ouest. À Lachenaie, à proximité de Repentigny, le rail passera par-dessus la route.

«La construction du rail sera rapide, car nous opterons pour des rails longs et soudés qui seront décentrés du terre-plein central pour éviter les piliers centraux des viaducs existants. Eventuelle-

ment, il sera possible de doter l'ensemble d'une ligne électrifiée. Les rails reposeront sur des pieux, reposant eux-mêmes sur le roc. Tout sera extrêmement solide. Des glissières assureront la sécurité des passagers et des automobilistes», mentionne Jean Hardy, directeur du projet pour l'AMT.

Pour ce qui est des prochaines étapes et des questions environnementales, tout semble sous contrôle à l'AMT (voir autre article).

Coup d'œil sur les futures gares



Le quai de la gare Repentigny s'insérera dans le secteur sud-ouest de la ville, à l'est du boulevard Pierre-Le Gardeur et sous les structures de l'autoroute 40. Elle favorisera l'intermodalité, avec des liens de circuits d'autobus et des accès piétonniers et cyclables, dont deux stationnements pour vélos. Aussi, les espaces de stationnement, qui comprennent 1035 places, seront situés de part et d'autre de la voie ferrée du CN, tout comme les débarcadères pour autobus, à partir du boulevard Pierre-Le Gardeur et de la rue Notre-Dame. Notons aussi la présence d'une plate-forme surélevée permettant l'accès aux trains pour les personnes à mobilité réduite.



La gare Charlemagne sera située dans la portion sud de la ville, au sud-ouest du boulevard Céline-Dion. La gare sera desservie par des aires de stationnement comprenant 562 places situées à l'ouest et à l'est de la voie ferrée. L'aménagement comprend aussi des stationnements pour vélos et une zone piétonnière et cycliste avec une vue sur le paysage du parc faunique du ruisseau de Feu, projet réalisé en concertation avec Canards Illimités Canada, la Ville de Terrebonne et Héritage. Notons la présence de débarcadères pour autobus sur le boulevard Céline-Dion et le chemin Saint-Charles.

Train de l'Est : Le projet se précise

Article mis en ligne le 2 avril 2008 à 15:41

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Les 29 mars et 2 avril derniers, l'Agence Métropolitaine de Transport (AMT) tenait, à la salle du conseil de la Ville de Mascouche, des séances d'information et de consultation publiques concernant le projet du Train de l'Est prévu finalement pour l'automne 2010. Une centaine de citoyens ont répondu à l'invitation de l'AMT afin de prendre connaissance des détails du projet et transmettre leurs recommandations aux trois représentants de l'AMT, soit Joël Gauthier, président, Jean Hardy, directeur du projet du Train de l'Est et Nancy Fréchette, vice-présidente.

Ces séances de consultation publiques arrivent près de deux ans, jour pour jour, après que le gouvernement du Québec ait annoncé un investissement de 300 millions de dollars pour la création de cette nouvelle ligne de train de banlieue qui reliera Mascouche à Montréal, en passant par Terrebonne et Repentigny.

Les résidants de la MRC Les Moulins ont toutefois dû faire preuve d'une grande patience alors qu'il s'est écoulé plus d'une décennie depuis l'annonce initiale jusqu'à ce que le projet de Train de l'Est parvienne au sommet de l'échelle des priorités de l'AMT.

Toutes les études techniques, économiques et environnementales ayant été réalisées, le projet sera bientôt soumis pour consultation auprès de la population sous la responsabilité du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). À la fin de l'année 2008, le Train de l'Est sera complété dans sa version finale alors qu'on annonce le début des travaux pour 2009.

Un levier économique pour Mascouche

Le nouveau train partira de la gare de Mascouche située dans le quartier industriel. À ce sujet, le maire Richard Marcotte prévoit des investissements de plus de un milliard de dollars dans la municipalité d'ici 2015, à la suite de l'implantation du train de banlieue. Une annonce qui coïncide avec celle de la Sûreté du Québec qui investira 25 millions pour l'établissement de son quartier général à proximité.



Plusieurs décideurs étaient présents à la première séance d'information que tenait l'AMT sur le projet du Train de l'Est le 29 mars, dont Denise Paquette, Luc Tremblay, directeur général de la Ville de Mascouche, Nancy Fréchette, vice-présidente de l'AMT, Marc Campagna, maire suppléant de Terrebonne, le maire Richard Marcotte serrant la main du président de l'AMT, Joël Gauthier, Normand Pagé, Jean Hardy, de l'AMT, Donald Maily, Louise Fourtané-Bordonado, Denise Cloutier et Lise Gagnon. (Photo : Yves Ranger)

Le trajet passera ensuite au centre de l'autoroute 640 en direction de la gare de Terrebonne, dans le secteur est de Lachenaie, puis vers celle de Repentigny. La locomotive filera ensuite vers Montréal en passant par Charlemagne, Pointe-aux-Trembles et Rivière-des-Prairies jusqu'à ce qu'il aille rejoindre la ligne du train de Deux-Montagnes. Finalement, le train empruntera le tunnel Mont-Royal jusqu'à sa destination finale soit la Gare Centrale. Un trajet de 62 minutes au total.

Devant passer par le tunnel Mont-Royal, trop étroit pour les voitures conventionnelles, les 30 voitures du Train de l'Est seront dotées d'un design unique présentant un gabarit réduit. Les voitures auront deux étages, compteront 142 sièges et pourront accueillir 200 clients. Elles seront accessibles pour les personnes à mobilité réduite, des emplacements pour vélos seront disponibles aux étages intermédiaires et il y aura même une toilette biologique dans chaque voiture se situant au bout du train. Les voitures seront fabriquées par Bombardier Transport dans ses usines de La Pocatière, au Québec.

Parce qu'elles devront voyager à la fois sur des rails traditionnels et électrifiés, les cinq locomotives seront de type bi-mode. Elles fonctionneront au moyen d'une source électrique et diésel avec la possibilité de fonctionner au bio-diésel dans une proportion de 20 %.

La firme New Jersey Transit (NJT), qui fait face aux mêmes restrictions que le Train de l'Est, a besoin quant à elle de 26 nouvelles locomotives. L'AMT s'alliera donc avec la NJT dans le but de faire un appel d'offres commun et ainsi obtenir une réduction sur le coût d'achat. Les appels d'offres ont été lancés en mai 2007 et il y aurait présentement des négociations en cours avec Bombardier. Il est prévu que la livraison des locomotives s'effectuera à compter de l'automne 2010.

En attendant le début des travaux, deux nouvelles séances d'information seront organisées par l'AMT les 10 et 12 avril, à la Villa des Moulins située au 1425, chemin Gascon.



libre opinion

GILLES BORDONADO

gbordonado@larevue.qc.ca

C'est bien vrai !

Je suis comme saint Thomas : il faut que je voie pour croire. Samedi, à Mascouche, à la suite de la séance d'information de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) sur le train de banlieue, je me suis mis enfin à y croire. Oui, il y aura un train qui reliera un jour Mascouche et le centre-ville de Montréal.

Il serait faux d'affirmer que je ne croyais pas du tout au train avant samedi. Il était criant et détectable à l'œil nu que les intentions de l'AMT d'en implanter un depuis deux ans étaient véritables.

Ce qui fait différence pour moi, c'est que de visu, j'ai pu constater tout le travail effectué pour mener à sa réalisation. La rencontre que j'ai eue avec le président de l'AMT, Joël Gauthier, a été révélatrice.

Ce dernier se rappelle très bien que j'avais réclamé sa démission lorsque l'AMT avait sorti l'idée d'implanter un chemin de fer entre les deux voies de circulation de la 640. Un projet que je n'avais pas hésité à traiter de farfelu.

Avec le recul, je me dois de faire amende honorable : non seulement ce projet est faisable, mais il sera fort intéressant pour l'avenir du train chez nous. M. Gauthier, qui s'est souvenu de ma demande de démission en souriant, semble l'homme de la situation actuellement pour mener le projet à terme.

Ses collègues étaient visiblement très fiers de la réalisation de ce beau projet. Une d'entre elles parlait même des voitures de train de façon possessive. «Mes voitures, mes locomotives», disait-elle. Une telle attitude est souhaitable, car elle dénote l'enthousiasme et toute la passion de ces fonctionnaires envers le projet.

Je tire donc mon chapeau aux intervenants de l'AMT (et à nos élus municipaux, en particulier à Richard Marcotte pour sa persévérance) en mentionnant, tel que le faisait le grand Yogi Berra : ce n'est pas fini tant que ce n'est pas fini...

Lisez bien les deux pages que nous vous présentons en A-10 et A-11 sur ce projet. J'ai passé près de 10 heures à travailler là-dessus!

Ça sent les élections...

Les différents candidats à d'éventuelles élections provinciales ou fédérales s'activent grandement.

Dans les comtés fédéraux de Terrebonne-Blainville et de Montcalm, les candidats conservateurs font flèche de tout bois, en particulier Daniel Lebel, qui y va de nombreuses présences et de déclarations dans les journaux. Dans Montcalm, Claude Marc Boudreau vient tout juste de confirmer sa candidature.

Déjà très actifs, les bloquistes ne donnent pas leur place, d'autant plus que les derniers sondages n'ont rien de très encourageants. Le Bloc Québécois, dont la vocation était temporaire à Ottawa, doit se redéfinir alors que le Parti Québécois a mis le référendum sur la souveraineté sur la glace.

Parlant de souverainiste, j'ai rencontré Nino Colavecchio, qui sera selon toute vraisemblance aspirant candidat à l'investiture péquiste dans le comté de Terrebonne. C'est un homme très articulé dont la conversion à la souveraineté semble profonde.

Impliqué activement au Parti Québécois depuis son adhésion au projet indépendantiste, il est le portrait type de candidat recherché par le PQ, qui en compte peu issus des communautés culturelles. Natif du Québec, M. Colavecchio devrait commencer à inquiéter le jeune candidat Mathieu Traversy, d'autant plus qu'une convention est loin d'être appelée.

Avec la nomination d'un jeune candidat péquiste dans le comté de Masson, Guillaume Tremblay, les chances d'en voir deux côte à côte ne semblent pas une alternative souhaitée par les hautes instances du parti.



DES MAISONS
À MON GOÛT



Rechercher

- > Chroniques
- > Politique
- > Communautaire et scolaire
- > Culturel
- > Municipal
- > Économie
- > Sports
- > Petites annonces
- > Archives

Inscrivez-vous

Inscrivez votre Courriel:

Go

Se désabonner

À propos de La Revue

La Revue fier partenaire

Nous joind

Municipal

Mardi, 1 avril 2008



Conception web :
Cyber Génération

DOSSIER EN PRIMEUR Le train fera son entrée en gare à l'automne 2010

Le train sera un peu en retard. Au sortir de la séance d'information tenue à Mascouche samedi, La Revue a appris en primeur que c'est désormais à l'automne 2010 que le Train de l'Est devrait faire son entrée en gare.

Gilles Bordonado

Si les délais sont un peu plus longs – on parlait du printemps/été 2010 il y a quelques semaines –, le train sera ultramoderne et répondra aux plus hauts standards de confort et de rapidité possible.

En entrevue, en primeur avec La Revue, le président de l'Agence métropolitaine de transport, Joël Gauthier, a promis que le train était bel et bien sur les rails et que rien ne l'empêcherait de le réaliser. Ceci aura de quoi reconforter les plus sceptiques.

Nous vous invitons à lire nos deux pages complètes sur ce dossier cette semaine dans La Revue. Nous y présentons les dernières primeurs sur le dossier, des images sur les deux gares implantées dans la région, une vue de la passerelle qui donnera accès à la gare de Terrebonne, des images et des données sur les voitures commandées et un historique.

Notre dossier complet en pages A-10 et A-11

la **Revue**
TERREBONNE Jeudi, 17 avril 2008 11:01:25



► CLIQUEZ ICI







L'HEBDO DES GENS D'ACTION

À propos de La Revue
La Revue fier partenaire
Nous join

Rechercher

- › Chroniques
- › Politique
- › Communautaire et scolaire
- › Culturel
- › Municipal
- › Économie
- › Sports
- › Petites annonces
- › Archives

Inscrivez-vous

Inscrivez votre Courriel:

Go

Se désabonner

Municipal

Mardi, 1 avril 2008

Le train en chiffres

Sur l'achalandage

2- Les voitures de passagers auront deux étages.

5- Le nombre de départs à l'heure de pointe est de cinq pour le nouveau Train de l'Est, ce qui veut dire que l'Agence métropolitaine de transport (AMT) achètera cinq locomotives bimodes pour satisfaire aux besoins. Les locomotives seront bimodes pour un usage diesel sur la plus grande partie du circuit et électrique dans le tunnel sous le mont Royal.

20 – Chaque départ comprendra 20 voitures de passagers.

5 500 – Pas moins de 5 500 personnes pourront emprunter le Train de l'Est, matin et soir.

Sur les délais

62 – Il faudra un peu plus d'une heure pour se rendre de Mascouche à la Gare centrale et au centre-ville de Montréal. De la gare de Terrebonne, dans le secteur est, il faudra compter 53 minutes.

2010 – C'est à l'automne 2010 que le nouveau train sera sur les rails et accueillera ses premiers passagers.

Sur le réseau

11 – Il faudra construire un total de 11 gares pour compléter le Train de l'Est. La portion montréalaise du tracé prévoit la construction de 7 gares, tandis que la construction du nouveau tronçon comprend l'établissement de 4 nouvelles gares (Mascouche, Terrebonne, Repentigny et Charlemagne).

12 – Le nouveau tronçon ferroviaire pour lier Mascouche à Repentigny est d'une longueur de 12 km.

32 - Des 160 voitures commandées par l'AMT, 32 iront au futur Train de l'Est (ligne Montréal/Repentigny-Mascouche). Les 128 autres seront réparties dans les 5 circuits de train existants.

52 – Le Train de l'Est sera d'une longueur de près de 52 km. Ce nouveau lien offrira des correspondances vers la ligne 2 (orange) du métro aux stations Sauvé et Bonaventure (Gare centrale).

Sur les coûts

Conception web :
Cyber Génération

133 – Actuellement, il en coûte 133 \$ par mois pour la TRAM 5 à prix régulier, achetée par les résidents de Terrebonne (habitant au sud de la 640). Les Terrebonniens au nord de la 640 et les Mascouchois doivent payer 159 \$ pour la TRAM 6.

300 000 000 – L'enveloppe budgétaire annoncée pour la réalisation du Train de l'Est est de 300 M\$, avec un degré de précision de 30 %. Le ministère des Transports du Québec en finance 75 % et l'AMT assume 25 % des frais de réalisation.

[< Retour](#) [Haut](#)



TERREBONNE Jeudi, 17 avril 2008 11:01:44

L'HEBDO DES GENS D'ACTION





À propos de La Revue
La Revue fier partenaire
Nous join

Rechercher

- ▶ Chroniques
- ▶ Politique
- ▶ Communautaire et scolaire
- ▶ Culturel
- ▶ Municipal
- ▶ Économie
- ▶ Sports
- ▶ Petites annonces
- ▶ Archives

Inscrivez-vous

Inscrivez votre Courriel:

Se désabonner

Municipal

Mardi, 1 avril 2008

Le train fera son entrée en gare à l'automne 2010

La patience des futurs usagers du train de banlieue sera à nouveau un peu mise à mal. En effet, au sortir de la séance d'information tenue à Mascouche le samedi 29 mars, La Revue a appris en primeur que c'est désormais à l'automne 2010 que le Train de l'Est devrait faire son entrée en gare. Gilles Bordonado Si les délais sont un peu plus longs – on parlait du printemps/été 2010 il y a quelques semaines –, le train sera ultramoderne et répondra aux plus hauts standards de confort et de rapidité possible. Une chose est certaine, les milliers de futurs usagers n'ont pas à s'inquiéter, le train est bel et bien sur les rails. Le président est formel : le train est là pour rester Samedi, le président de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), Joël Gauthier, était sur place avec toute son équipe pour expliquer le projet, au grand plaisir des centaines de visiteurs venus s'enquérir de cette initiative, dont les premiers balbutiements auront près de 20 ans quand les premiers passagers monteront en voiture en 2010. En entrevue avec La Revue, M. Gauthier a assuré les citoyens de la réalisation du projet : «La patience des citoyens sera récompensée, car le train est bel et bien sur les rails. Il n'est pas question de reculer. Les citoyens du sud de Lanaudière et de l'est de Montréal auront droit à un train extraordinaire. Tout sera neuf, des rails aux voitures en passant par les locomotives», de lancer avec fierté Joël Gauthier. D'une valeur de 300 M\$, l'appel d'offres remporté par Bombardier dotera l'AMT et le Train de l'Est de 160 voitures modernes et répondant à de hauts standards de confort (voir encadré). De celles-ci, 30 serviront sur le circuit Mascouche-Montréal. Quant aux locomotives, le Train de l'Est fonctionnera à l'électricité, mais aussi au diesel dans un pourcentage de 20 % de biocarburant et 80 % de pétrocarburant. Afin de réaliser des économies d'échelle, l'AMT s'est alliée à la New Jersey Transit Corporation (NJT). Deuxième plus important exploitant de trains de banlieue en Amérique du Nord, la NJT a besoin du même genre de locomotives que l'AMT. Les 31 locomotives bimodes (26 pour la NJT et 5 pour l'AMT) devraient être commandées au printemps 2008, et le contrat de base permettra au besoin une commande supplémentaire. La ligne du CP en mauvais état Interrogé sur le tracé du Train de l'Est qui passe par Repentigny, le président a mentionné qu'il s'agissait, et de loin, de la meilleure solution : «La ligne du CP qui passe par Laval aurait amené les gens à la gare Lucien-Lallier, prolongeant le circuit de 20 minutes. De plus, le rail est en très mauvais état et il aurait fallu le refaire au complet. Le projet actuel fait en sorte que nous disposerons de cinq départs à l'heure de pointe contre trois dans le projet initial. De plus, l'AMT est entièrement propriétaire du nouveau tracé au centre de la 640, ce qui comporte plusieurs avantages, dont celui de ne pas à avoir à partager les voies avec un autre transporteur», notera le président. Celui-ci mentionne que la voie actuelle du CP permettait une circulation à une vitesse de 45 km/h, contre 135 km/h pour la nouvelle voie. Un apport économique appréciable M. Gauthier souligne qu'outre le fait de permettre aux résidents de la région de se rendre rapidement à Montréal, le train de banlieue représentera un nouvel atout économique pour les villes qu'il traverse. Le maire de Mascouche, Richard Marcotte, a confirmé cela, soulignant que des investissements de 1,4 G\$ étaient attendus dans sa municipalité au cours des prochaines années. Le président de l'AMT ajoute qu'en misant sur le Train de l'Est, les villes de Terrebonne et Mascouche voient à partager la facture avec Repentigny et Charlemagne, mais aussi avec la Ville de Montréal. «Les villes de la MRC Les Moulins réalisent ainsi des économies de coûts substantiels», précise-t-il. Une construction rapide Sur le plan technique, le projet semble fort bien pensé. Pour mener le rail de la gare de Mascouche au terre-plein central de la 640, un simple viaduc suffira en surbaissant légèrement les voies de

Conception web :
Cyber Génération

la 640 en direction ouest. À Lachenaie, vers Repentigny, le rail passera par-dessus la route. «La construction du rail sera rapide, car nous opterons pour des rails longs et soudés qui seront décentrés du terre-plein central pour éviter les piliers centraux des viaducs existants. Éventuellement, il sera possible de doter l'ensemble d'une ligne électrifiée. Les rails reposeront sur des pieux, reposant eux-mêmes sur le roc. Tout sera extrêmement solide. Des glissières assureront la sécurité des passagers et des automobilistes», de mentionner Jean Hardy, directeur du projet pour l'AMT. Pour ce qui est des prochaines étapes et de toutes les questions environnementales, tout semble sous contrôle à l'AMT (voir autre article).

[< Retour](#) [Haut](#)



TERREBONNE Jeudi, 17 avril 2008 11:02:16

la Revue

L'HEBDO DES GENS D'ACTION



► CLIQUEZ ICI

**DES MAISONS
À MON GOÛT**



À propos de La Revue

La Revue fier partenaire

Nous join

Rechercher

- › Chroniques
- › Politique
- › Communautaire et scolaire
- › Culturel
- › Municipal
- › Économie
- › Sports
- › Petites annonces
- › Archives

Municipal

Mercredi, 26 mars 2008

Ne manquez pas le train

SÉANCES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

L'Agence métropolitaine de transport (AMT) propose quatre séances d'information et de consultation aux citoyens moulinois afin de leur permettre de découvrir le tracé retenu, le plan d'aménagement des gares ainsi que les différentes réalisations du Train de l'Est.

Kevin Riopel

«Nous voulons permettre au plus grand nombre de citoyens d'échanger avec les représentants de l'AMT et des villes concernées. À cet effet, différents kiosques permettront aux visiteurs de circuler à leur rythme, d'obtenir les informations désirées et d'émettre leurs commentaires. Nous avons cru que cette façon de procéder est la plus conviviale pour tous ceux qui seront présents», révèle l'AMT.

Ainsi, les citoyens de Mascouche pourront se rendre à la salle du conseil, située au 3038, chemin Sainte-Marie, à Mascouche, le samedi 29 mars, de 13 h à 16 h, ainsi que le mercredi 2 avril, de 18 h à 21 h. Du côté de Terrebonne, les rencontres se tiendront le jeudi 10 avril, de 18 h à 21 h, et le samedi 12 avril, de 13 h à 16 h, à la Villa des Moulins, 1425, chemin Gascon.

Pour plus d'information, les citoyens peuvent se rendre sur le site Internet <http://www.amt.qc.ca/grandsprojets> ou encore appeler au 514 287-8726.

Inscrivez-vous

Inscrivez votre Courriel:

Se désabonner

← Retour Haut

Conception web :
Cyber Génération